

Tarses ferrugineux, cylindriques; les postérieurs à peu près de la longueur du tibia, leur premier article aussi long que les suivants réunis.

Bangkok (Larnaudie, 1864). Deux exemplaires.

Espèce voisine de *M. sumatrensis*, de forme moins allongée et moins parallèle; pronotum sillonné seulement à la base; sillon antennaire plus prolongé en arrière, mais n'atteignant cependant pas tout à fait le sommet de l'angle postérieur du propectus; hanches postérieures moins parallèles.

CRUSTACÉS NOUVEAUX PROVENANT DES CAMPAGNES DU TRAVAILLEUR
ET DU TALISMAN,

PAR A. MILNE EDWARDS ET E. L. BOUVIER.

Leucosiidés.

***Ebalia (Phlyxia) atlantica* sp. nov.**

La carapace est aussi large que longue, déprimée en arrière du front et des orbites, renflée sur les régions hépatiques et munie d'une aire cardiaque très saillante et limitée par un sillon. Ses bords latéraux, sur les deux tiers antérieurs des régions branchiales, sont tranchants et irrégulièrement découpés; en avant, ils se perdent peu à peu sur la face inféro-externe des saillies hépatiques, dont ils sont séparés par une échancrure (comme dans l'*Ebalia tuberosa*); en arrière, ils se continuent par une ligne de granules assez forts, et s'arrondissent avant d'avoir atteint le bord postérieur, qui est saillant et plus ou moins échancré en son milieu. Le front est saillant, légèrement échancré sur la ligne médiane, et muni d'une facette triangulaire supérieure à bords obtus; les régions ptérygostonnienne de la carapace sont saillantes et s'aperçoivent en avant des saillies hépatiques; on observe enfin, au-dessus de chaque orbite, deux sillons qui représentent les échancrures sus-orbitaires. La surface tout entière de la carapace, l'abdomen, les pattes-mâchoires externes et les pattes antérieures sont couverts de granules arrondis et très déprimés; ces granules atteignent leur dimension maximum sur la partie postérieure de la carapace, sur le sternum, sur l'abdomen, sur les pattes-mâchoires externes et sur le méropodite des pattes antérieures; ils se réduisent déjà beaucoup sur le carpe de ces pattes et sur la moitié interne de leur pince; ils deviennent très petits et très serrés sur la partie antérieure de la carapace, sur toutes les pattes ambulatoires et sur la partie externe des pinces. Dans les parties où se trouvent de gros granules, on en observe aussi de petits qui s'intercalent entre les grands.

Les pédoncules oculaires se terminent par une cornée un peu échancrée

du côté dorsal; la cavité qui les loge communique avec les cavités antennulaires par une fissure où vient se loger une partie des pédoncules antennaires. Ces derniers sont très courts et leur fouet atteint à peine l'extrémité de la cornée.

La base de l'exopodite des pattes-mâchoires externes s'élève en avant aussi loin que l'extrémité du méropodite, qui est subaiguë; l'exopodite est arrondi en avant, et se dilate beaucoup à sa base; son bord externe est légèrement concave. Les pattes antérieures se font remarquer par leur méropodite allongé et presque arrondi, par leur carpe court et un peu concave sur le milieu de son bord externe, par l'inflexion des pinces au niveau de l'articulation des doigts, et par l'amincissement du bord supérieur de la région palmaire qui forme une sorte de carène saillante. Le bord inférieur de la pince est arrondi. Les doigts sont un peu plus courts que la portion palmaire, finement denticulés sur leurs bords en contacts, et ornés de quelques courts poils; sur leur face supérieure ou externe, ils sont ornés de fins granules qui se disposent en lignes longitudinales très apparentes; ces lignes sont un peu moins visibles sur la face inférieure. Les pattes ambulatoires décroissent progressivement de longueur de la première à la dernière; le doigt de la plus longue atteint à peine la base des pinces; tous les articles de ces appendices sont assez étroits et plus ou moins arrondis; les doigts sont pilifères, plus longs que le propodite et armés d'une griffe rudimentaire.

Dans les deux sexes, les segments abdominaux 3, 4, 5 et 6 sont complètement soudés et c'est à peine si un sillon transversal permet d'apercevoir la limite de ces segments.

Les mâles se reconnaissent aisément à leurs pattes qui sont plus allongées que celles des femelles. Ils se distinguent d'ailleurs de ces dernières par l'échanerure plus profonde des bords postérieurs de la carapace, et par la présence de trois saillies dorsales qu'on trouve à la surface de cette dernière sur la partie postérieure de l'aire gastrique. Le dernier article de l'abdomen du mâle s'articule avec le précédent suivant une ligne anguleuse et présente une sorte de tubercule saillant au sommet de l'angle formé par cette ligne; en arrière, il paraît brisé dans notre spécimen, mais il ne dépasse pas, certainement, la base de l'ischiopodite des pattes-mâchoires. Il en est tout autrement dans la femelle: le dernier article n'a pas de tubercule articulaire, il est arrondi en arrière et s'avance dans le cadre buccal, où il est recouvert et protégé en partie par la base de l'ischiopodite de ces derniers appendices. Cette disposition permet, vraisemblablement, de rendre hermétique la fermeture de la spacieuse chambre incubatrice de l'animal.

Dans l'alcool, ce Crustacé est violacé sur le dos et présente de grandes taches rouges en divers points des appendices (méropodite de toutes les pattes, base des doigts des pinces).

Cette espèce n'est pas sans analogie avec l'*Ebalia* (*Phlyxia*) *granulosa*,

Haswell, des côtes d'Australie; mais ses saillies dorsales sont moins élevées, son bord postérieur est moins saillant, sa carapace est plus régulièrement arrondie et ses régions branchiales sont dépourvues de saillie. Du reste, toutes les parties du test sont bien plus granuleuses, les pattes sont plus fortes et la région palmaire des pinces est beaucoup moins allongée. Dans notre espèce, le front est vaguement quadrilobé, beaucoup moins pourtant que dans les *Phlyxia* typiques. Dans l'espèce d'Haswell, il est simplement bilobé, aussi Miers range-t-il cette dernière espèce parmi les *Ebalia*.

L'*Ebalia atlantica* fut trouvée par le *Talisman* près de l'îlot Branco, îles du Cap Vert, par 60 mètres de profondeur.

Merocryptus obsoletus sp. nov.

La carapace est plus large que longue et sans bords latéraux distincts; toutes les saillies qu'elle forme sont fortes et arrondies; les plus grandes sont celles du lobe cardiaque, qui est limité en avant par un faible sillon, et celles des lobes branchiaux qui sont énormes et qui recouvrent à peu près toute la moitié basilaire du méropodite de la deuxième patte ambulatoire. La saillie hépatique est large, mais peu élevée, et les deux saillies gastriques ont la forme de cônes obtus; la saillie impaire de la partie postérieure de l'aire gastrique est à peine indiquée; la saillie ptérygostomienne est encore plus réduite et ne s'aperçoit pas du côté dorsal. Toutes les parties externes du corps sont couvertes et comme cortiquées par des champignons serrés dont les bords, plus ou moins polygonaux et irrégulièrement découpés, s'engagent les uns dans les autres. Sur les doigts, ces champignons deviennent de forts granules.

Les pédoncules oculaires sont dilatés à leurs deux extrémités; comme chez tous les représentants du genre *Merocryptus*, ils sont logés dans une cavité orbitaire qui communique largement avec la cavité des antennes. L'article basilaire de l'exopodite des pattes-mâchoires postérieures a le bord externe régulièrement arqué; il atteint à peu près le milieu du méropodite des mêmes appendices.

Les pattes sont dépourvues d'épines comme la carapace et sont ornées comme elle de renflements arrondis qui donnent à l'animal une apparence noueuse caractéristique. Le méropodite des pattes antérieures est sub-cylindrique et un peu renflé vers la base, sur sa face interne; il présente en dehors les rudiments ou l'ébauche de deux ou trois tubercules coniques; le corps est court et un peu aplati en dehors. La pince est très dilatée à la base, assez amincie en avant; elle s'incurve de dehors en dedans et de haut en bas. Ses doigts sont ornés de séries de granules qui les sillonnent longitudinalement et qui rendent leur bord externe finement denticulé; les bords internes sont en contact sur toute leur étendue et irrégulièrement denticulés; les griffes terminales se croisent à leur extrémité. Les pattes ambulatoires se font surtout remarquer par la brièveté de leur corps qui

est renflé en sphère, par la nodosité qui termine en avant leur méropodite et par la forme de leur propodite, qui est plus large et plus fort en avant qu'en arrière. Les doigts sont finement granuleux, peu arqués, à peu près nus, et armés en avant d'une griffe peu saillante; ils sont à peine plus longs que le propodite et présentent quelques tubercules très obtus sur leur bord inférieur.

L'abdomen du mâle est un peu concave sur les bords; sur la face dorsale de la pièce que forment, par leur soudure, les articles 2 à 6, on observe un certain nombre de saillies fines et peu accentuées qui délimitent assez mal les divers articles. Le dernier segment est long, triangulaire et obtus à son extrémité libre; il présente un tubercule médiocre un peu en arrière de sa ligne articulaire, qui est convexe en avant.

La couleur dans l'alcool est rose-jaunâtre, avec de nombreuses raies rouges sur toutes les parties du corps.

Cette espèce se rapproche surtout du *M. lambriformis* A. Milne Edwards, qui habite Upolu dans le Pacifique, et peut-être trouvera-t-on plus tard des formes intermédiaires entre cette espèce et l'individu que nous décrivons aujourd'hui. En attendant, nous dirons que le *M. lambriformis* se distingue du *M. obsoletus* par ses deux fortes saillies rostrales, par le grand développement latéral de ses saillies gastriques, par la profonde échancrure de son bord extérieur, par les deux épines du méropodite de ses pattes antérieures, enfin par la présence de saillies latérales pré-branchiales assez développées.

Le *M. boletifer* Edw. et Bouv. a des champignons moins nombreux, des épines très développées sur toutes les pattes et des lobes branchiaux tranchants sur leur pourtour le plus externe.

Le *M. obsoletus* a été trouvé aux îles du Cap Vert, par 75 mètres de profondeur.

*SUR DEUX TYPES NOUVEAUX DE CRUSTACÉS ISOPODES
APPARTENANT À LA FAUNE SOUTERRAINE DES CÉVENNES,*

PAR M. ADRIEN DOLLFUS.

(LABORATOIRE DE M. BOUVIER.)

Les recherches que M. A. Viré avait faites, en 1895, dans les grottes du Jura, avaient amené la découverte d'un type nouveau de Crustacé du groupe des Sphéromides, qui vit dans la grotte de Beaume-les-Messieurs et que nous avons décrit sous le nom de *Cæcosphaeroma Virei*.

En 1896, MM. Viré et le docteur P. Raymond ont porté leurs investigations dans la région des Cévennes, où de nouvelles et très belles découvertes leur sont dues. Elles ont enrichi la faune française de deux genres

non *niger subviolaceus*, par la membrane entièrement noire, non avec *marginibus dilutioribus*, et par l'absence de petits points flaves sur les cories; par les marges latérales du pronotum entièrement jaunes pâles sur toute leur longueur et non *pronoti marginibus lateralibus antice flavis*, comme dit l'auteur pour *P. Victor*.

L'observation dont M. Bolivar a fait suivre sa description de *P. Victor* (*Ann. Hist. Nat. Esp.*, 1879, p. 144) *Es el primer Pelogonus encontrado en America* n'est pas exacte; Guérin a décrit, en 1843, *P. Perbosci* de la baie de Campêche, et l'Amérique du Nord a aussi une espèce décrite depuis 1875, *P. americanus* Uhler, bien voisine comme taille et mode de coloration de notre forme européenne, mais qui en diffère par les côtés latéraux du pronotum plus fortement arqués, surtout en avant, où le pronotum est plus subitement rétréci, tout en restant cependant plus large que la tête avec les yeux, l'angle antérieur se trouvant en dehors du niveau externe des yeux, tandis qu'il se trouve, au contraire, derrière l'œil, en dedans de son niveau externe chez *P. marginatus* Latr., qui est répandu dans une grande partie de l'ancien monde et jusqu'en Océanie; ma collection en possède des exemplaires de Cochinchine, Sumatra, Nouvelle-Calédonie. La petite tache jaune des côtés latéraux du pronotum chez *P. marginatus* Latr. suit, plus longue que large, la partie antérieure du bord externe, tandis que, chez *P. americanus* Uhler, cette tache est plus petite, très étroite, plus large que longue et ne s'élargit pas ou presque pas sur le bord externe. La partie antérieure de la tête, chez ce dernier, est moins ridée, presque lisse et paraît aussi un peu plus proéminente au devant des yeux; la ligne médiane longitudinale de la tête est très faiblement carénée, presque comme chez *P. marginatus* Latr.

CRUSTACÉS NOUVEAUX PROVENANT DES CAMPAGNES DU TRAVAILLEUR
ET DU TALISMAN,

PAR MM. A. MILNE EDWARDS ET E.-L. BOUVIER.

Dromiidés.

Outre la *Dicranodomia Mahyeuxi* A. Milne Edwards et la *Dynomene Filholi* E.-L. Bouvier, les expéditions françaises ont recueilli dans l'Atlantique l'espèce nouvelle suivante :

***Dromia nodosa* sp. nov.**

Cette espèce se fait remarquer par sa carapace fortement bombée, dont les sillons profonds séparent des régions très saillantes; ses bords présentent trois dents rostrales dont la médiane est fort évidente, un denticule

obtus susorbitaire, une grosse dent obtuse située en dehors de l'orbite, et trois dents latérales subaiguës qui décroissent en dimension d'avant en arrière. Le sillon cervical passe entre les deux dernières dents latérales et arrive sur les côtés de l'aire cardiaque qui est pentagonale. En avant de la suture, on voit un autre sillon plus large mais non moins net, qui va de l'angle antérieur de l'aire cardiaque à l'espace compris entre les deux premières dents latérales; entre ce sillon et la suture cervicale se trouve comprise une aire très distincte, qui correspond à l'aire branchiale antérieure et qui est subdivisée en deux lobes saillants par une dépression intermédiaire. Plus en avant se voit un autre lobe, plus saillant encore, qui occupe le bord postérieur de la région hépatique. L'aire gastrique n'est pas nettement séparée de cette dernière région, et ses lobes sont moins distincts que les autres; elle est parcourue sur toute sa longueur, jusqu'au rostre, par un sillon souvent effacé; elle présente en arrière deux paires de petits lobes assez nets et en avant une paire de saillies trilobées sur leur bord externe. L'aire intestinale, qui occupe le bord postérieur de la carapace, est fort réduite, mais bien accentuée. Sur les flancs, dans la région pterygostomienne, on voit un tubercule obtus assez éloigné du cadre buccal. La carapace est lisse dans toute son étendue, et présente, sur la plupart des régions saillantes, un petit nombre de poils courts et dressés.

Les pédoncles oculaires sont dilatés à leur base et un peu rétrécis en arrière de la cornée. Le lobe inférieur de la cavité qui les loge est arrondi et très saillant. Les fouets antennaires, étendus latéralement, ne dépassent pas beaucoup les bords latéraux de la carapace. Les mandibules sont complètement inermes; les pattes-mâchoires inférieures se font remarquer par la surface inférieure concave et presque lisse de leur méropodite. La pince des pattes antérieures est couverte, jusque sur la base des doigts, d'une couche servée de poils jaunes et assez courts; son bord inférieur est infléchi vers la base, ses doigts sont plus longs que la portion palmaire et séparés à leur base par un léger hiatus. Il y a, outre la pointe terminale, six dents sur le bord du doigt immobile, et cinq sur le bord du doigt mobile. On observe une large saillie sur le propodite à la base du doigt mobile, et une sorte de tubercule au point où il s'articule en dessus avec le carpe. Ce dernier article est beaucoup plus accidenté que le précédent; il présente sur sa face externe, en arrière du propodite, deux gros tubercules, plus en arrière encore, une légère saillie longitudinale, et au-dessous de celle-ci, une nodosité lisse, étroitement échancrée en arrière. Le méropodite est muni, un peu en arrière de son bord antérieur, d'un sillon transversal; comme l'article précédent, il présente beaucoup moins de poils que la pince.

Les deux paires de pattes suivantes n'atteignent pas la base du propodite des pattes antérieures; elles sont couvertes de courts et présentent un sillon longitudinal sur la face supérieure du carpe. Les doigts, y compris

pris la griffe terminale, ont à peu près la même longueur que le propodite; ils sont assez grêles et armés d'une rangée de cinq ou six soies raides sur leur bord inférieur.

Les pattes de la cinquième paire sont plus courtes que celles de la quatrième; elles se terminent comme elles par la fausse pince caractéristique des Dromies.

L'abdomen du mâle présente, sur les tergites de tous ses anneaux, sauf sur le 1^{er}, un sillon transversal qui délimite deux saillies, l'une antérieure arrondie, l'autre postérieure allongée en travers. Il y a une saillie pilifère sur chacune des épimères des anneaux 3, 4 et 5.

Cette espèce a été recueillie par le *Talisman* le 29 juillet 1883, aux îles du cap Vert; profondeur, 75 mètres.

Par les fortes saillies et par le faible revêtement pileux de sa carapace, de même que par les tubercules et les nodosités de ses pinces, cette espèce diffère de toutes les Dromies jusqu'ici connues et se rapproche beaucoup des *Cryptodromia*. Pourtant, son palais est encore complètement lisse, et c'est à peine s'il se relève un peu latéralement à la place qu'occupe le bourrelet saillant qu'on observe dans ce dernier genre.

CAMPAGNES DU TRAVAILLEUR ET DU TALISMAN : NEOTANAI EDWARDSI,
SP. NOV.,

PAR M. ADRIEN DOLLFUS.

Corps allongé, étroit, assez grand. Céphalosome plus long que large, atténué antérieurement et muni d'un sillon transversal vers le deuxième tiers postérieur; le céphalosome se termine antérieurement par un court processus triangulaire et de très petits lobes oculaires pigmentés. Antennes : première paire à premier article robuste et dépassant en longueur les deux tiers de la deuxième paire; les deux articles suivants courts; articles terminaux (?). Deuxième paire à tige formée de cinq articles, le quatrième présentant de très longs poils, fouet quadri-articulé. Chélicèdes robustes à propodite large et bossu; la partie dactyle présente du côté interne une lame obtusément dentée; dactylopodite fort, courbé, avec deux denticules obtuses du côté interne. Pereion à premier segment libre plus court que le second; tous les segments pereiaux présentent un petit processus latéral arrondi. Segments pleonaux bien égaux en longueur; pleopodes à appendices tronqués, longuement poilus au sommet. Pleotelson presque aussi long que large, presque quadrangulaire avec deux dents postéro-latérales. Uropodes (?).

Dimensions : longueur, 9 millimètres; largeur, 1 mm. $\frac{3}{4}$.

Type. — Mus. Paris (coll. Fallou). — *Syntypes.* Mus. Paris, Manille (coll. Fallou), Manille (Lorquin, 1861). Mus. Vienne (coll. Signoret) et ma collection.

Habitat: Îles Philippines (Manille).

Je suis heureux de dédier cette espèce à mon obligeant et distingué collègue, M. Joanny Martin; elle diffère des autres espèces chinoises comme suit : de l'*E. biimpressa* (Uhl.) par la forme de la tête (le vertex dans celle-ci est bien moins que deux fois aussi large que le synthlipsis); de l'*E. sinica* (Stål) par les proportions des articles tarsaux antérieurs (dans l'*E. sinica*, le premier article est deux fois et un tiers aussi long que le deuxième); de plus, le ♂ de la *sinica* a un éperon sur le fémur postérieur.

J'exprime mes remerciements profonds à M. le professeur E.-L. Bouvier et à M. Joanny Martin qui m'ont permis d'étudier, à mon loisir, la magnifique collection des Notonectides du Muséum.

CRUSTACÉS PROVENANT DES CAMPAGNES DU TRAVAILLEUR ET DU TALISMAN,

PAR A. MILNE EDWARDS ET E.-L. BOUVIER.

OXYRHYNQUES.

Lambrus Leach.

Lambrus Miersii.

Un seul exemplaire de cette espèce a été pêché au sud de Cadix; il est facile de la distinguer de toutes celles qui habitent les mêmes régions. La carapace, beaucoup plus aplatie et plus ovalaire que celle du *Rhinolambrus Massena*, ressemble par sa forme à celle du *Lambrus mediterraneus*. Le front, large dans la région inter-orbitaire, se termine par une sorte de bec pointu qui, à sa base, porte de chaque côté une petite dent; quatre saillies tuberculiformes s'élèvent sur la ligne médiane du bouclier céphalo-thoracique: la première occupe le lobe uro-gastrique; la seconde, plus petite, est placée dans le sillon gastro-cardiaque; la troisième, aussi haute que la première, surmonte le lobe cardiaque antérieur; la quatrième, de la même taille que la seconde, est située sur le lobe uro-cardiaque. Le lobe méso-branchial présente une saillie tuberculiforme, mais le reste de la carapace est lisse; c'est à peine si l'on distingue en avant de la région gastrique deux petites granulations symétriques et deux autres sur les régions branchiales. Les bords latéraux sont découpés en petites denticulations, parmi lesquelles se détachent deux épines branchiales dont la dernière, formant l'angle latéro-postérieur, est plus grande et située sur un niveau plus élevé. Les bords

latéro-postérieurs sont garnis de saillies courtes et spiniformes. Le bord postérieur présente, au-dessus de l'insertion de l'abdomen, une ligne de granulations.

Les pattes antérieures sont longues; les arêtes des divers articles qui les constituent sont nettes et dentelées, les faces sont très finement granuleuses. Les pattes ambulatoires sont grêles et la cuisse offre en dessus et en dessous des denticulations espacées. Le cadre buccal et les pattes-mâchoires externes sont finement granuleuses.

Un exemplaire de cette espèce a été trouvé au sud de Cadix, par 112 mètres de profondeur.

Stenorhynchus Lamarck.

Stenorhynchus macrocheles nov. sp.

La carapace de cette espèce ressemble à celle du *St. longirostris*, mais elle est plus triangulaire, plus rétrécie en avant et les pointes rostrales sont plus relevées. Les pinces sont très longues et dépourvues d'épines et de longs poils. Dans certains exemplaires mâles, elles sont longues et fort remarquables. L'extrémité du bras arrive au niveau de l'extrémité du rostre; cet article est presque cylindrique, orné de quelques granulations très petites et pourvu d'une seule épine surmontant l'articulation de l'avant-bras; ce dernier est inerme ainsi que la main; celle-ci est aussi longue que le bras; elle est presque cylindrique à sa base, mais elle devient plus haute et légèrement comprimée vers son extrémité; les doigts sont fortement baillants, le bord tranchant de l'index étant très échancré en avant de la saillie dentiforme basilaire. Chez d'autres mâles et chez les femelles, les pattes antérieures ressemblent beaucoup à celles du *St. longirostris*, mais elles sont très peu pileuses et totalement ou à peu près inermes.

Six exemplaires de cette espèce ont été recueillis au large du Cap Blanc, par 235 mètres de profondeur.

Achæus Leach.

Achæus cursor nov. sp.

Cette espèce, fort voisine de l'*Achæus Cranchii*, s'en distingue par ses pattes beaucoup plus longues. La carapace est plus étroite en avant, la région gastrique et la région cardiaque sont plus élevées. Le front est formé de deux pointes très courtes triangulaires et légèrement divergentes, qui ne s'avancent même pas jusqu'au niveau de l'extrémité du 2^e article des antennes; les voûtes sourcilières sont développées en dehors, formant un bord un peu arqué.

Les yeux sont grands, à extrémité atténuée; leur pédoncule présente, en avant et sur sa partie moyenne, une saillie à bord arrondi. Les fossettes antennulaires sont profondément encaissées par le bord de l'article basilaire des

antennes externes qui est cristiforme; la tige mobile est longue et grêle. L'épistome est lisse, aplati et limité en dehors par un rebord qui n'est que la continuation du bord interne de l'article antennaire. Le premier article du sternum présente une crête médiane et une crête transversale; cette dernière s'étend au-devant de l'extrémité de l'abdomen entre l'articulation des pattes antérieures; les articles suivants portent quelques rares granulations. L'abdomen du mâle se compose de 6 articles; il est comparativement plus grand que celui des *Inachus* ou des *Stenorhynchus*.

Les pattes de la 2^e paire ont plus de deux fois et demie la longueur de la carapace; chez l'*Achæus Cranchii*, elles n'ont pas deux fois cette longueur, les pattes de la 4^e et de la 5^e paire sont pourvues d'un doigt très falciforme et elles sont aussi plus allongées que chez l'espèce de nos côtes.

Le corps et les pattes sont couverts de petits poils en crochet qui servent à fixer les corps étrangers. M. Spence Bate en observant l'*Achæus Cranchii* avait constaté que ce Crabe se sert de ses pinces pour accrocher lui-même aux poils en hameçons des débris d'Algues. Nous avons pu répéter la même observation sur l'*Achæus cursor*: effectivement, ayant placé plusieurs individus dans une cuvette d'eau de mer, après les avoir nettoyés à l'aide d'une pince, nous les avons vu saisir des fragments de Bryozoaires et de Corallines et les placer avec une grande adresse sur leurs pattes et sur leur carapace qui peu à peu disparaissaient sous ces ornements de façon à devenir invisibles. Aussi la recherche de ce Crabe est-elle très difficile, la plupart échappent aux investigations les plus minutieuses, leurs mouvements seuls décèlent leur présence.

L'*Achæus cursor* rattache le genre *Achæus* au genre *Stenorhynchus*; il ressemble un peu effectivement à un *St. rostratus*, dont le front se serait raccourci et dont les pattes seraient plus courtes; toutefois la disposition de la région antennaire, des pattes-mâchoires externes et de l'abdomen permettront toujours de le distinguer.

Parmi les exemplaires de cette espèce que nous avons observés, il s'en trouvait un chez lequel les cornes rostrales n'existaient pas; le front se terminait par un bord régulièrement arrondi, ne s'avancant pas au delà de l'insertion des pédoncules oculaires et fermant incomplètement en avant les fossettes antennulaires.

Cette espèce a été recueillie aux Canaries, par 30 mètres de profondeur.

D'ailleurs, elles étaient privées d'une bonne partie de leur place, car le nid de Guêpes remplissait la hausse absolument tout entière. Leur nombre était si grand, que leur présence était devenue un danger pour les environs du rucher, où chaque jour quelque promeneur avait à souffrir de leurs piqûres. Il fallut songer à les détruire.

Ce fut chose facile. La ruche fut enfumée. La hausse étant soulevée, on y introduisit une mèche soufrée et, quelques minutes après, le nid était enlevé avec les cadres qui le supportaient.

Aussitôt les Abeilles se répandirent dans la hausse paraissant fort étonnées de la voir inhabitée.

Les Guêpes qui se trouvaient au dehors ne semblèrent à leur retour faire aucune tentative pour s'y réinstaller.

J'ai pu constater que l'acide sulfureux n'avait eu aucune action sur les Nymphes enfermées dans leurs cocons, et jusqu'au mois de janvier j'ai pu assister chez moi à l'éclosion de nombreuses Guêpes mâles et femelles.

Cette observation de deux colonies aussi antagonistes vivant ensemble, côte à côte, pendant une saison entière pourrait peut-être donner lieu à d'intéressantes conclusions; j'en laisse le soin à de plus érudits que moi, me promettant seulement d'aller observer moi-même, si semblable fait venait à se reproduire (ce qui est peu probable) dans notre rucher de Montsouris.

*CRUSTACÉS NOUVEAUX PROVENANT DES CAMPAGNES DU TRAVAILLEUR
ET DU TALISMAN,*

PAR MM. A. MILNE EDWARDS ET E.-L. BOUVIER.

Cancériens.

***Pilumnus Perrieri*, n. sp.**

Cette jolie espèce se fait remarquer au premier abord et se distingue de toutes les autres du genre par le développement exagéré des épines qui ornent les bords latéraux de la carapace, les pattes antérieures et les deux articles moyens des pattes ambulatoires. Elle présente en outre, sur la moitié antérieure du test et sur tous les appendices, de très longs poils qui dépassent les épines et qui se dilatent en massue à l'extrémité; entre ces poils se trouvent des soies acuminées plus courtes; enfin on voit se développer en certains points, mais surtout dans la partie postérieure du test, sur les doigts des pattes ambulatoires, et à un moindre degré sur les articles précédents des mêmes appendices, des poils bien plus courts et plus ou moins serrés. Ces poils courts se retrouvent sur la face externe de l'abdomen, et çà et là sur la face unie du sternum.

Dans le *P. spinifer* Edw., les poils longs sont plus nombreux et s'atténuent régulièrement de la base à l'extrémité libre.

La carapace est moins voûtée que dans le *P. spinifer*, les aires y sont un peu moins distinctes et le front est moins infléchi vers le bas; la grande aire gastrique est assez nette, mais les aires hépatiques le sont beaucoup moins; quant à la division des aires branchiales en deux lobes, c'est à peine si elle est indiquée. En dehors de l'épine orbitaire externe, qui est médiocre, on trouve sur le bord latéro-antérieur trois épines très longues et recourbées en dessus et en avant; entre l'épine orbitaire externe et la première, on voit sur la région ptérygostomienne une épine fort allongée, très apparente quand on examine l'animal du côté dorsal; à part quelques granules peu nombreux, il n'y a pas d'autres ornements saillants sur cette région. Le bord supérieur de l'orbite est découpé comme dans le *P. spinifer*, mais il ne présente pas d'autres denticules que les deux épines qu'on trouve de chaque côté en dehors du bord frontal; le bord inférieur de l'orbite présente du côté interne, comme dans le *P. spinifer*, un fort lobe armé de deux épines, mais, en dehors de ce lobe, c'est à peine si l'on trouve deux ou trois petites épines. Le bord frontal est plus largement échancré que dans le *P. spinifer*; de chaque côté de l'échancrure, il présente trois petites dents, entre lesquelles parfois viennent s'intercaler deux denticules intermédiaires. Contrairement à ce qu'on observe dans cette dernière forme, les pédoncules oculaires sont plus dilatés à l'extrémité cornéenne qu'à la base.

Les appendices céphaliques et buccaux ne paraissent pas différer beaucoup dans les deux espèces; toutefois, dans le *P. spinifer* comme dans les autres formes du *P. hirtellus*, le bord antérieur du méropodite des pattes-mâchoires externes est plus allongé, plus concave et se dirige bien plus nettement en arrière.

Les pattes antérieures ressemblent beaucoup à celles du *P. spinifer*, mais les épines y sont un peu moins nombreuses, surtout à la base du doigt mobile de la plus grosse pince; d'ailleurs, toutes les épines sont bien plus grandes; elles sont arquées, très aiguës et acquièrent leur maximum de dimension sur le carpe; plus courtes sur la face externe de la pince, elles y sont disposées en rangées bien plus nettes dans le *P. spinifer*.

Les pattes ambulatoires, qui sont à peu près inermes dans le *P. spinifer*, sont toujours armées, dans notre espèce, d'un certain nombre de très longues épines situées sur le bord supérieur du méropodite et du carpe. La position de ces grandes épines est absolument constante: l'une se trouve à l'extrémité distale du méropodite, deux autres se font suite sur le carpe, loin des extrémités et à quelque distance du milieu. On observe trois ou quatre autres épines sur le méropodite, une ou deux parfois sur le carpe. Il n'y en a pas sur les autres articles.

L'abdomen ne diffère pas sensiblement de celui des *Pilumnus* voisins.

La longueur du céphalothorax est de 9 millim. 5, sa largeur à la base des épines postérieures de 11 millimètres.

Cette jolie espèce a été trouvée par le *Talisman* aux îles du Cap Vert; nous la dédions à M. le professeur Perrier, un des zoologistes de l'expédition.

Menippe nanus n. sp.

La carapace est médiocrement élargie; presque plate dans sa moitié postérieure, elle se voûte en avant dans le sens de l'axe et son front est très incliné vers le bas; les sillons les plus développés sont les sillons branchiaux et ceux qui délimitent la partie grêle de l'aire mésogastrique; il y a aussi un fragment externe du sillon qui sépare en deux parties les aires branchiales. En avant, de larges dépressions peu profondes remplacent les sillons et délimitent des lobes médiocrement saillants, deux sur chaque aire hépatique, trois sur chaque aire épigastrique et un sur chaque aire frontale. Le bord postérieur du sillon branchial, dans sa partie externe, est un peu préminent, de même que le bord postérieur du sillon branchial accessoire. L'aire cardiaque antérieure est vaguement limitée sur ses côtés, et pas du tout en arrière; des stries ou des impressions bien marquées forment les bords latéraux de l'aire cardiaque postérieure. Le front est quadrilobé: ses deux lobes médians sont larges et séparés par une échancrure assez profonde, les deux lobes latéraux sont étroits et moins saillants. Le bord orbitaire supérieur a une légère saillie sur son angle interne en arrière du lobe frontal, deux échancrures fort légères vers son milieu et un angle externe peu proéminent; le bord orbitaire inférieur est muni d'un gros lobe interne. Il y a quatre dents obtuses et dirigées en avant sur chaque bord latéral de la carapace; la seconde est la plus large; la troisième correspond à la plus grande largeur du test; la quatrième est la plus réduite. Il y a des ponctuations dans la moitié antérieure de la carapace; elles se trouvent sur les parties déprimées, rarement sur les lobes.

Les pédoncules oculaires sont courts et munis d'une grande corne; les cavités antennulaires sont larges et étroites; le second article des pédoncules antennaires est mobile et se rétrécit d'arrière en avant; le troisième atteint le front sans contracter de rapport avec lui; le fouet antennaire, qui est très grêle, est un peu plus long que les orbites.

Les régions ptérygostomiennes sont légèrement granuleuses et parcourues par une ligne latérale très nette; l'épistome est lisse. La lacinie externe des pattes-mâchoires antérieures est assez profondément échancrée en avant, mais beaucoup moins que dans le *Pseudorius Bouvieri*. Le méropodite des pattes-mâchoires externes a le bord antérieur un peu plus long que le bord latéral.

Les pattes antérieures sont subégales et inermes. Le carpe fait saillie en dedans sous la forme d'un lobe un peu obliquement tronqué; il y a deux

sillons profonds sur le doigt mobile de la pince, un seul sur le doigt immobile; ce dernier sillon s'avance un peu sur la face externe de la main. Il y a des petits tubercules épars et peu nombreux sur la face supéro-externe du carpe et sur la face externe de la main.

Les pattes ambulatoires sont inermes, et c'est à peine si l'on trouve quelques fins granules sur le bord supérieur de leurs articles; des poils inégaux assez serrés ornent le bord supérieur du carpe, le propodite et les doigts, qui se terminent par une forte épine aiguë. Les pattes ambulatoires postérieures sont les plus courtes; leur propodite est large, aplati et nu en arrière.

Le second article de l'abdomen du mâle a des bords parallèles à l'axe et peu convexes; le troisième article est un peu plus large, surtout en arrière, et ses bords sont faiblement arqués; le sixième article est quadrangulaire; le dernier est plus étroit à sa base que le précédent; son extrémité est très obtuse.

La *M. nanus* se distingue des autres espèces du genre par sa petite taille, par le nombre et les dimensions relatives de ses lobes frontaux et par les granulations qui couvrent ses pinces.

Il provient du Cap Vert.

Xanthodes granosus n. sp.

Cette espèce se distingue au premier abord de toutes les *Xanthodes* de la même région par son front bien moins large et beaucoup plus saillant; les deux petits lobes latéraux arrondis de cette région du corps ressemblent beaucoup à ceux du *X. melanodactylus*, mais les lobes médians sont bien plus saillants, plus arqués et séparés par une échancrure bien plus large. Il y a de chaque côté quatre dents latérales plutôt obtuses, dont la dernière est fort réduite; le test est à peine convexe transversalement, mais s'infléchit beaucoup vers le bas à mesure qu'on se rapproche de la région frontale. Les aires hépatiques, les lobes épigastriques et mésogastriques sont distinctement séparés par des sillons; le lobe métagastrique est déjà moins net; on distingue encore les traces d'une aire uro-gastrique, mais c'est à peine si l'on peut apercevoir de vagues contours à l'aire cardiaque. Il y a un sillon branchial accessoire assez distinct, mais il ne s'avance pas, du côté interne, jusqu'au sillon branchial antérieur. La partie postérieure de la carapace est lisse, avec quelques rares ponctuations; pourtant, sur les côtés, à mesure qu'on se rapproche de la dernière dent latérale, on voit apparaître des saillies punctiformes qui deviennent de plus en plus nombreuses et de plus en plus fortes à mesure qu'on se rapproche du front; ces saillies se groupent ordinairement en lignes transversales plus ou moins obliques, dont certaines, plus marquées, délimitent le bord antérieur de quelques régions du test. Une de ces lignes se trouve juste en arrière du lobe frontal, dont elle est séparée par un sillon transversal très marqué; une autre

existe sur le bord antérieur du lobe épigastrique, une autre en avant sur les aires hépatiques, etc. Le bord orbitaire supérieur n'offre pas d'autre échancrure apparente que celle située au voisinage du bord frontal; la saillie orbitaire externe est très peu accentuée, mais le lobe orbitaire externe est assez fort.

Les fossettes antennulaires sont courtes et larges et les antennes s'y replient dans une direction assez nettement oblique; par ces caractères, de même que par les rapports très restreints que contracte le second article des antennes avec l'étroite saillie frontale inférieure, l'espèce qui nous occupe se montre à un état évolutif moins avancé que les autres Xanthodes.

C'est ce que prouve également l'étude de la région buccale: le bourrelet qui limite en avant l'endostome est très peu saillant, le lobe interne de la lacinie interne des mâchoires de la deuxième paire est nettement plus allongé que le lobe externe, enfin le lobe postérieur de la lacinie externe des pattes-mâchoires antérieures est encore très saillant. — Le méropodite des pattes-mâchoires postérieures est peu saillant en dehors; ses bords antérieur et externe sont à peu près égaux en longueur; sa surface inférieure est ornée de fins granules et de quelques dépressions irrégulières.

Les pattes antérieures sont *toujours très inégales*. Le méropodite est inerme et orné de poils sur son bord supérieur; le carpe forme en dedans une saillie à bord tronqué qui se termine en une sorte de pointe courte vers le bas; il présente en dehors et en avant un profond sillon transversal. Les pinces sont munies de *deux sillons longitudinaux*, l'un à droite, l'autre à gauche de leur bord supérieur; le sillon interne est assez accentué; l'autre l'est beaucoup moins. Sur les parties supérieure et externe de la main et du carpe, se voient de grosses granulations arrondies, plus ou moins obtuses à l'extrémité, parfois même très déprimées et ayant une apparence perliforme. Sur la petite pince, ces granules manifestent une tendance à se grouper en séries longitudinales. Cette disposition est moins évidente sur la grande, où pourtant on peut toujours distinguer deux ou trois lignes longitudinales dont les granules sont souvent un peu plus forts. Dans cette dernière, d'ailleurs, les granules s'atténuent à mesure qu'on se rapproche du bord inférieur qui devient parfois lisse comme la face interne; il n'en est pas de même sur la petite pince, les granules y sont partout forts, parfois subpiniformes et ne font défaut que sur une certaine étendue de la face interne. Les doigts de cette pince sont d'ailleurs ornés de granules disposés en séries longitudinales que séparent cinq sillons fort distincts; sillons et granules s'effacent plus ou moins et souvent même disparaissent totalement sur les doigts de la grande pince. Ceux-ci sont armés en dedans de trois ou quatre tubercules dentaires d'ailleurs médiocres; des denticules ou de simples sinuosités se trouvent sur les bords tranchants des doigts de la petite pince.

Les pattes ambulatoires sont armées d'une rangée de denticules sur le bord supérieur du méropodite, de trois rangées plus ou moins régulières de denticules analogues sur le bord supérieur du carpe, enfin de granules spiniformes en nombre variable sur la face supérieure arrondie du propodite. Des poils très inégaux se trouvent parmi ces saillies et abondent surtout sur le propodite et sur les doigts; il y a aussi quelques poils sur le bord inférieur et la face externe du propodite. Dans les pattes de la dernière paire, ce dernier article est à peine plus long que large.

Le second segment de l'abdomen du mâle se distingue par ses bords latéraux, qui forment un angle à sommet obtus, dirigé en dehors; le troisième segment, soudé aux deux qui suivent, est beaucoup plus élargi, mais présente la forme normale. L'abdomen de la femelle est frangé de poils serrés.

La couleur dans l'alcool est blanchâtre, mais les doigts des pinces sont jaunes ou noirs.

Cette espèce se rapproche du *Xantho tuberculatus* Couch par la présence de lignes granuleuses saillantes à la surface de la carapace, mais elle s'en distingue par la plupart des autres caractères, notamment par son front plus arqué et plus étroit, par ses lobes moins saillants, par les ornements des pattes antérieures, ainsi que par les spinules plus nombreux qu'on trouve sur les pattes ambulatoires. Elle est certainement bien plus voisine à tous égards d'une espèce indienne, le *X. Lamarckii* Edw., dont les pinces sont d'ailleurs subégales et ornées en dehors de deux ou trois sillons longitudinaux. Elle est plus voisine encore d'une autre espèce de l'Inde, le *X. granosomanus* Dana, dont le front est pourtant plus large et dont les pinces subégales sont ornées au dehors d'un sillon longitudinal.

Le *X. granosus* a été trouvé aux îles du Cap Vert; sa carapace mesure en moyenne sept millimètres de longueur.

Xanthodes Talismani n. sp.

Ce Crustacé est probablement celui de tous les Cancériens, peut-être même de tous les Crabes, qui atteint la moindre taille; plus petit que le *Xanthodes melanodactylus*, c'est à peine si ses représentants de très grande taille atteignent 5 millimètres de longueur, et pourtant nous avons affaire à des animaux parfaitement adultes : leurs appendices sexuels sont bien développés et dans la jolie collection de cette espèce qu'a recueillie le *Talisman*, se trouve un certain nombre de femelles absolument surchargées d'œufs.

Ce *Xanthodes* est à un degré d'évolution un peu plus avancé que les autres espèces des mêmes parages : des quatre dents latérales de la carapace, il n'a conservé que les trois postérieures, et encore la dernière est-elle fort réduite; le lobe postérieur de la partie externe des pattes-mâchoires antérieures est à peine indiqué, enfin l'arthrobranchie des pattes-

mâchoires de la deuxième paire est remarquablement étroite, quoique de longueur normale.

Certains sillons de la carapace sont nettement indiqués : le sillon qui fait suite à la profonde échancrure frontale, les sillons mésogastriques et, à moindre degré, les sillons métogastriques, le sillon branchial antérieur et la dépression qui délimite les aires hépatiques et épigastriques. Les sillons cardiaques et branchiaux postérieurs sont à peine indiqués. La moitié postérieure de la carapace est unie ou à peine ponctuée; sur la partie antérieure se trouve un certain nombre de courtes saillies transversales, de granules ou de petits tubercules qui deviennent particulièrement saillants sur le bord frontal, où ils forment une rangée, et sur les aires hépatiques. En certains points, les courtes saillies se groupent en lignes transversales plus ou moins longues; c'est ce qu'on observe notamment sur le bord postérieur du sillon branchial. De petites touffes de poils jaunâtres, longs et comme frisés, au nombre de sept paires, occupent des points constants à la surface du test : il y a une touffe de chaque côté, en arrière du front, une sur les aires épigastriques, une sur le milieu du sillon branchial, une sur la seconde dent latérale, une sur l'aire mésogastrique, enfin une dernière à la limite des aires gastrique et cardiaque. Le front est un peu arqué, large et forme en dehors un très petit lobe constitué par deux ou trois tubercules; un angle peu profond sépare ce lobe du bord orbitaire supérieur; celui-ci est frangé d'une série de fins granules et présente un lobe orbitaire interne assez fort.

Les pédoncules oculaires sont un peu granuleux et tuberculeux tout près du bord de la cornée; dans le sinus profond que forme en dedans cette dernière se trouve un bouquet de poils jaunâtres. Le second article des antennes touche très peu la saillie frontale et conserve assez bien sa mobilité; les fronts antennaires, grêles et nus, peuvent presque atteindre la première dent latérale du test.

L'épistome est dépourvu d'ornements en dehors de ses franges de granules marginaux; les régions ptérygostomiennes sont fortement granuleuses; la ligne latérale est fort distincte et bordée de granules plus forts. Le méropodite des pattes-mâchoires externes est assez saillant en dehors; son bord antérieur et son bord latéral sont presque égaux.

Les pattes antérieures sont très inégales, l'une étant ordinairement beaucoup plus forte que l'autre. Le méropodite est inerme, mais le carpe présente deux saillies spiniformes sur son bord interne. Des tubercules nombreux et presque spiniformes se trouvent sur les parties supérieure et externe du carpe et de la pince de la petite patte, mêlés à d'assez nombreux poils jaunâtres, arqués et assez longs; des tubercules plus petits se voient sur la face interne de la pince, et des cannelures profondes sur ses doigts, dont les bords sont sinueux plutôt que dentés. Dans la grande patte, les tubercules sont plus bas, plus larges et affectent leur maximum de dimen-

sion sur la face externe de la pince. Les cannelures disparaissent le plus souvent, en grande partie, sur les doigts de cet appendice; les dents, par contre, y sont fortes.

Les pattes ambulatoires sont inermes, et c'est à peine si l'on trouve quelques denticules sur le bord supérieur de leur méropodite et de leur carpe; elles présentent sur leur bord supérieur, à partir du carpe, et sur leur bord inférieur, à partir de l'article suivant, des poils jaunâtres allongés, mêlés à des poils beaucoup plus courts; ceux-ci prédominent sur toute la surface des doigts.

L'abdomen ne présente rien de particulier; dans celui du mâle, on n'observe plus trace des lignes de suture des articles 3, 4 et 5. L'abdomen de la femelle est muni d'une frange serrée de poils.

La couleur dans l'alcool est très caractéristique : sur la carapace, de grandes aires irrégulières d'un brun violacé, avec des surfaces plus petites non colorées sur les pattes; la même teinte brun violacé reparait sur les pattes, mais elle y forme presque partout un réseau à mailles fines. Les pinces ont les doigts noirs, le bord supérieur violacé, la face externe presque incolore, la face interne avec une teinte légèrement violette.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *Xantho minor* Dana, de Madère et des îles du Cap Vert; mais cette dernière appartient à un genre différent; sa dent antérieure est encore nette, sa carapace est dépourvue de touffes de poils, ses pinces sont un peu costulées et il n'y a pas d'épines sur le bord interne du carpe.

NOTICE PRÉLIMINAIRE SUR LES ESPÈCES D'ANNÉLIDES
RECUEILLIES DANS LES EXPLORATIONS SOUS-MARINES DU TRAVAILLEUR
ET DU TALISMAN,
PAR M. LOUIS ROULE.

Ces espèces sont au nombre de quatorze, dont sept déjà connues et sept nouvelles.

1. Aphrodite perarmata nov. sp.

Un seul individu, entier. — Loc. : Las Pilonas; 640 mètres. — Dimensions, long. : 43 millimètres; larg. : 20 millimètres.

Teinte (dans l'alcool) gris-jaunâtre; face ventrale plus claire que la dorsale. Tégument dorsal épais, résistant, couvert de parcelles vaseuses.

34 segments; 15 paires d'élytres.

Yeux absents. Deux palpes égaux, assez épais, terminés en pointe, parvenant, lorsqu'on les rabat en arrière, jusqu'aux 7^e et 8^e segments. Antenne médiane absente.

antica nigra; membrana fuscescens, ad angulum scutellarem et apice albo-maculata; caput distincte punctatum, sub-nitidum; membrana ultra apicem abdominis haud extensa. — Long. 5 mill. — ♀.

Coll. du Muséum de Paris.

*CRUSTACÉS NOUVEAUX PROVENANT DES CAMPAGNES DU TRAVAILLEUR
ET DU TALISMAN,*

PAR A. MILNE EDWARDS ET E.-L. BOUVIER.

Paguridés (FIN).

Anapagurus ? dubius sp. nov.

Le bouclier céphalothoracique est orné d'un certain nombre de touffes de poils clairs qui paraissent occuper, surtout celles de la partie antérieure, une position constante. Les trois lobes frontaux sont sub-obtus et armés chacun d'une très petite pointe; celui du milieu est le plus large et le plus saillant.

Les pédoncules oculaires sont assez courts, leur cornée est peu dilatée et faiblement échancrée en dessus et en arrière; on trouve plusieurs rangées transversales de poils sur les pédoncules en arrière de la cornée. Les écailles ophtalmiques sont longues, aciculées et munies en dehors d'un acicule rudimentaire. Les pédoncules antennaires et antennulaires sont très allongés; le second article de ces derniers dépasse un peu la cornée en avant, le troisième dépasse les pédoncules antennaires et se termine par quelques soies très longues; le fouet antennulaire supérieur est un peu plus long que cet article; le fouet inférieur est plus court de moitié et ne compte que cinq articles. Le 1^{er} article des pédoncules antennaires est un peu visible en dehors et se termine en ce point par une sorte d'épine; le 2^e est muni d'un denticule aigu à l'angle interne de son bord supérieur et, en dehors, d'un prolongement acuminé qui dépasse l'extrémité de l'article suivant; ce dernier est armé en dedans et en avant d'un denticule; le 4^e article n'atteint pas tout à fait le bord antérieur de la cornée; le 5^e, qui est de beaucoup le plus grand, se termine par un fouet très développé qui dépasse longuement les pinces en avant, et dont la longueur est plus grande que celle du corps. L'acicule est grêle, peu arqué, frangé de longues soies en dedans et muni, au bout, d'une pointe aiguë; il atteint à peu près le milieu du dernier article pédonculaire.

Les pattes antérieures sont inégales et dissemblables; toutes deux sont ornées çà et là de quelques soies longues ou courtes, et à peu près complètement inermes. Par sa forme allongée et la courbe régulièrement ovale

de sa pince, la patte antérieure rappelle beaucoup celle des *Catapagurus*; sur le bord inféro-externe du méropodite se voient, en avant, trois ou quatre denticules, et sur le bord inférieur de la pince, un léger liséré qui, en arrière, revient sur la face dorsale de celle-ci, et qu'on retrouve chez la plupart des *Anapagurus*; tous les autres bords de l'appendice sont arrondis et dépourvus d'ornements en saillie. Sur le bord interne des doigts se trouvent deux dents, l'une très forte, l'autre beaucoup moins développée. La patte antérieure gauche est encore moins armée que la précédente, c'est tout au plus si l'on voit une spinule sur le bord inféro-externe du méropodite et une petite dent sur le bord antérieur du carpe. Ce dernier article, de même que la main, présente tous les caractères normaux des *Anapagurus* et des *Eupagurus*, la face supérieure du carpe étant horizontale et fort distincte, celle de la pince formant deux plans inclinés qui se rencontrent suivant une arête, ici obtuse. Les doigts sont armés de fins denticules.

Les pattes ambulatoires sont longues, grêles, inermes et ornées d'un petit nombre de poils épars; elles dépassent la grande pince de la longueur presque entière de leur doigt. Celui-ci est à peine arqué et porte sur son bord inférieur une rangée de soies raides et spinuliformes; une soie pareille, mais plus forte, s'articule à l'extrémité antérieure du propodite. Le doigt des pattes ambulatoires postérieures est un peu plus long que celui des pattes postérieures et, dans ces dernières, le doigt de la patte droite est plus long et relativement plus grêle que celui de la patte gauche. Le propodite des pattes suivantes ne présente qu'une rangée d'écailles.

La couleur de l'animal dans l'alcool est d'un jaune légèrement teinté de rose.

Cette espèce n'étant représentée que par des femelles, il semble, au premier abord, qu'on doive la ranger dans l'un des six genres : *Catapagurus*, *Catapaguroides*, *Cestopagurus*, *Anapagurus*, *Spiropagurus* ou *Eupagurus*. Mais la patte antérieure ayant déjà la forme eupagurienne, les genres *Catapagurus* et *Catapaguroides* se trouvent éliminés; les doigts des pattes ambulatoires étant longues et grêles, notre animal n'a d'analogie, ni avec les *Cestopagurus*, ni avec le *Catapaguroides acutifrons* qui ressemble, à ce point de vue comme à bien d'autres, au *Cestopagurus Coutieri*. La forme régulièrement ovalaire de la pince droite, la longueur des doigts des pattes ambulatoires et des pédoncules antennaires et antennulaires éloignent notre espèce des *Eupagurus* et la rapprochent des *Anapagurus* ou des *Spiropagurus*; mais la cornée étant peu dilatée, les pattes étant presque inermes et peu pileuses, les doigts des pattes ambulatoires n'ayant d'ailleurs presque pas subi d'inflexion, il y a lieu de l'éloigner des *Spiropagurus* et de la placer dans les *Anapagurus*. Telle est notre conclusion, mais il est fort possible que la découverte des mâles ne vienne pas la confirmer; car le genre *Catapaguroides* se fait remarquer par les variations considérables que présen-

tent les appendices, et il se pourrait que notre espèce vînt ajouter une forme de plus à la liste de ces variations.

L'*Eupagurus inermis* Chevr. et Bouv. a quelques analogies avec l'*A. dubius*; mais ses pédoncules oculaires sont bien plus courts, ses écailles ophtalmiques sont très largement ovalaires, ses acicules antennaires sont fort réduites, enfin ses pattes antérieures sont bien plus courtes et de forme assez différente.

Cette espèce a été trouvée par le *Talisman* aux îles du Cap-Vert, par 225 mètres de profondeur.

Hippidés.

Albunea elegans, sp. nov.

Le *Talisman* a recueilli à la Praya, îles du Cap-Vert, par 10-30 mètres de profondeur, six Albunées qui ressemblent complètement à des Crustacés du même genre que M. A. Bouvier avait précédemment rapportés de la même région. Les caractères spécifiques de ces Crustacés sont les suivants : 1° les pédoncules oculaires se rétrécissent régulièrement de la base au sommet, qui est fort étroit, et presque tout entier occupé par les yeux; ils sont toujours deux fois plus longs que larges, droits ou un peu concaves sur le bord externe, rarement légèrement convexes; 2° les épines frontales situées de chaque côté de l'échancrure sont ordinairement au nombre de 11 ou 12, quelquefois il y en a 10, très rarement 13, en comptant comme deux épines la pointe la plus interne qui est fréquemment bifurquée; 3° le doigt des pattes de la troisième paire est muni à sa base d'un lobe obtus assez saillant; 4° le dernier segment abdominal de la femelle est ovale et une fois $\frac{1}{3}$ aussi long que large, ses bords ne sont pas régulièrement convexes, mais formés, en cet endroit, par une ligne à peine convexe au dehors; 5° le dernier segment abdominal du mâle est sensiblement aussi long que large; ses côtés ne sont pas régulièrement arrondis, mais formés par trois lignes droites ou peu convexes.

Dans l'*A. symnista* Fabr. qui habite les Indes orientales, les pédoncules oculaires sont deux fois aussi longs que larges et fortement convexes en dehors; le front est armé de chaque côté de 12 à 14 épines; le dernier segment abdominal de la femelle est régulièrement ovalaire et celui du mâle est convexe sur ses bords, aussi bien à la base qu'au voisinage de l'extrémité libre. Dans l'*A. Guerinii* Lucas, de la Méditerranée, les pédoncules oculaires ont la même forme que ceux de l'*A. symnista*, mais ils sont encore plus courts, les épines frontales sont plus serrées, le doigt des pattes de la 3° paire paraît n'avoir qu'un lobe arrondi et rudimentaire, le dernier segment abdominal du mâle, enfin, est subtriangulaire et ses bords forment de chaque côté deux lignes, une basilaire qui est convexe et une autre sensiblement droite et beaucoup plus longue.

Notre espèce se rapproche surtout de l'*oxyophthalma* Leach des Indes

occidentales et s'en distingue surtout par la longueur de ses pédoncules oculaires dont la longueur dépasse rarement deux fois et demie la largeur, et ne l'égale par trois fois comme dans l'*A. oxyophthalma*. Le dernier segment abdominal du mâle a presque sensiblement la même forme que celui de l'espèce des Antilles, mais les trois lignes qui constituent de chaque côté ses bords, dans cette dernière, sont plus convexes et sans séparation distincte. Ces différences sont peu importantes et l'on doit considérer l'*A. elegans* comme une forme représentative très peu modifiée de l'*A. oxyophthalma*.

Nous convenons qu'il serait peut être plus logique de considérer l'*A. elegans* comme une variété orientale de l'*A. oxyophthalma*, mais nous attendrons, pour nous prononcer, qu'une étude systématique minutieuse ait été faite des représentants de la même famille. Dans sa revision des Hippidés⁽¹⁾, Miers s'est borné, comme nous l'avons fait plus haut, à l'étude des caractères les plus externes et les plus apparents de l'animal, et il a négligé complètement l'appareil branchial et les appendices buccaux. Or il y a là, bien certainement, des éléments de détermination qu'on ne saurait négliger, et nous pensons qu'on en devra tenir compte dans une revision rigoureuse de la famille.

La formule branchiale de l'*A. elegans* est la suivante :

	PATTES.					PATTES-MÂCHOIRES.		
	V	IV	III	II	I	III	II	I
Pleurobranchies . . .	1	0	0	0	0	0	0	0
Arthrobranchies . . .	2	2	2	2	2	2	0	0
Épipodites	0	0	0	0	0	0	0	1

La pleurobranchie est réduite, l'arthrobranchie antérieure des pattes-mâchoires est une lame sans feuillet; enfin on observe très nettement, à la base des pattes-mâchoires postérieures, l'anneau articulaire d'un épipodite qui a disparu.

Nous avons observé une formule branchiale absolument semblable dans des Alburnées que M. Jousseau a recueillies dans la mer Rouge, et que nous attribuons à l'*A. symnista* Fabr. Toutefois, dans cette dernière espèce, M. Claus a observé un épipodite à la base des pattes-mâchoires postérieures.

D'après les observations de M. Boas, cet épipodite n'existerait pas dans l'*A. Paretii* Guérin, mais il y aurait, par contre, dans cette espèce, une pleurobranchie rudimentaire à la base des pattes de la 3^e et de la 4^e paires. D'après Miers et Kingsley, l'*A. Paretii* ne serait pas autre chose que

⁽¹⁾ E.-J. Miers, *Revision of the Hippidea*. — Journ. Linnean Soc. London, Zoologie, 1878, vol. XIV, p. 312-336, pl. V.

l'*A. oxyophthalma* qui ne différencierait, dès lors, pas beaucoup, au point de vue de l'appareil branchial, de l'*A. elegans*.

En somme, les différences qui séparent l'*A. elegans*, l'*A. oxyophthalma* et même l'*A. Guerinii* Lucas des *A. symnista* de la mer Rouge sont très faibles, et il est fort possible qu'on arrive à considérer plus tard ces dernières comme de simples variétés locales d'une même espèce.

Dans l'exemplaire mâle que nous avons figuré, la carapace a 17 millimètres de longueur et mesure 15 mill. 1/2 dans sa partie la plus large. La longueur des pédoncules oculaires dépasse légèrement 3 millimètres.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES ANIMAUX DES RÉCIFS MADRÉPORIQUES
DE DJIBOUTI,

PAR M. H. COUTIÈRE.

En parlant, dans le précédent *Bulletin* ⁽¹⁾, des récifs madréporiques de Djibouti, nous avons signalé un cas assez curieux de commensalisme entre une Actinie et un Palémonidé du genre *Bythinis* Dana, qui se tient dans la zone de protection limitée par le disque urticant de l'Actinie. Un autre fait du même genre nous a été offert par l'Oursin très commun *Diadema setosum* Gray, entre les piquants duquel se réfugie un Poisson de petite taille, probablement une espèce d'*Engraulis*. *Diadema setosum* possède des piquants extrêmement longs, très fins et barbelés, avec lesquels on fait trop souvent connaissance sur les récifs, et il est assez surprenant de voir évoluer, parmi ces pointes hostiles, la bande des huit ou dix Poissons, qui se disperse à peine lorsqu'on vient à renverser brusquement l'Oursin, et revient en tous cas promptement à ce singulier gîte. Malgré l'abondance des *Diadema*, remplissant parfois littéralement les flaques limpides, tapissées de sable blanc, qu'ils paraissent rechercher, nous n'avons pu observer ce commensalisme qu'à deux reprises, à proximité des herbiers de Posidonies, qui sont sans doute l'habitat ordinaire du Poisson commensal. Une Astérie très commune et de grande taille, du genre *Culcita*, que l'on trouve un peu plus profondément sur le récif, par un mètre d'eau environ, abrite à peu près constamment un petit Hippolytiné d'un rouge vineux, qui paraît assez étroitement localisé dans cet habitat. Il faut, pour le recueillir, soulever l'Astérie avec beaucoup de précautions, car le Crustacé est simplement par la face orale de l'Astérie étalée sur le sol et se détache au moindre remous de l'eau. Nous en avons trouvé jusqu'à quatre exemplaires sous le même Échinoderme.

Dans la région du récif que nous décrivons et qui s'étend au pied du

⁽¹⁾ *Bull. du Muséum*, 1898, t. IV, n° 4, p. 198.